



SECTION BADMINTON  
N°FFBA : PL4400089007S

» CINQ GRAMMES DE PLUMES, DES TONNES D'ÉMOTIONS «

## **Amicale Don Bosco**

*Section BADMINTON*

25 Chemin de Bonneville

44300 NANTES

tél : 02-40-93-87-42

## **Règlement Intérieur**

**Juin 2004**

Pour la saison 2004-05, il semble souhaitable de faire un point sur notre section et son fonctionnement ainsi que sur "le règlement intérieur" applicable par tous, aussi bien pour les nouveaux que pour les anciens qui ont parfois oublié quelques règles fondamentales.

### **L'Amicale Don Bosco**

Tout d'abord rappelons que notre section fait partie d'un ensemble plus vaste constitué par l'Amicale Don Bosco. Cinq disciplines sont réunies au sein de cette association loi 1901 : le football, la gymnastique, la randonnée, le tennis et le badminton. Ces deux dernières sections se partagent l'utilisation de la halle couverte (et non chauffée). Ce qui réunit ces cinq sections est la charte de l'Amicale Don Bosco (à demander à l'accueil). L'ensemble est fédéré par un président général, Gilles VINET, et le fonctionnement est assuré par un bureau, réunissant les cinq présidents de section et le président général, et par un conseil d'administration constitué de membres des différentes sections (pour le badminton : le président Vincent LE CAM et d'un autre membre du bureau du badminton Nathalie HUET ou ses remplaçants).

Contrairement à de nombreux autres clubs de badminton, nous ne bénéficions pas d'installations municipales (pour le bad et le tennis) mais nous fonctionnons dans des locaux privés dont nous assurons le remboursement des emprunts de construction et les charges de fonctionnement annuel.

### **La section Badminton et son bureau**

Au sein de la section badminton, rappelons que nous sommes un club affilié à la fédération française de badminton par l'intermédiaire de la ligue des Pays de la Loire et du comité départemental 44. Cette affiliation nous donne le droit de participer aux championnats départementaux (3 équipes engagées) ainsi qu'aux différents tournois homologués de badminton à travers la France. La prise en compte des matchs gagnés (et perdus) dans ces manifestations permet, pour ceux qui le souhaitent, d'accéder à un classement individuel (tous le monde est à l'origine non classé, et en fonction des performances on peut devenir classé E, puis D, puis C, puis B, puis A - Huit joueurs (seulement) sont classés E à Don Bosco).

La licence (25,67€ pour les jeunes, 30,36€ pour les adultes en 2004/05) obligatoire pour chaque joueur (championnat, loisir ou libre) permet de financer la fédération, la ligue et le comité départemental afin de promouvoir le badminton au travers différents événements (tournois, rencontres-débats, journaux...). Elle est aussi garante d'assurance minimale. Ces licences comportent un numéro de joueur qui vous est attribué à vie.

Le fonctionnement de la section badminton est assuré par un **petit nombre de bénévoles**, dont certains ont été élus (se sont dévoués) pour faire partie du bureau de la section :

- Président : Vincent LE CAM ;
- Secrétaire : Bénédicte SAINT YVES (gestion des inscriptions, rédaction des comptes-rendus de réunions...);
- Trésorier : Jean-Michel HANNIER (gestion des recettes et dépenses, correspondance e-mail...);
- Vice-trésorière : Nathalie HUET ;
- Correspondant animateur / éducateur : Olivier MÉTAYER ;
- Correspondant Jeunes : Christophe LUCAS ;
- Correspondant Championnat Seniors : Frédérique HAUS ;
- Correspondant Championnat Vétérans : Jean-Louis COUÉ ;
- Correspondant Tournois : Thierry VAIRÉ ;
- Responsables de la Communication : Julien BLANC, Thierry VAIRÉ ;
- Responsable site Internet : David MARTIN ;
- Entraîneur catégorie Championnat : Franck HÉBERT ;
- Entraîneur catégorie Loisirs : Olivier MÉTAYER ;
- Entraîneurs catégorie Jeunes : Nathalie HUET, Jean-Michel HANNIER, Pascal PARIZEL et Christophe LUCAS
- Animatrices festives : Isabelle KERRAND, Gaëlle CADORET, Bénédicte SAINT YVES.

Le bureau, renforcé de bénévoles plus « occasionnels », se réunit environ toutes les six semaines chez l'un de ses membres (ce qui est l'occasion d'une bonne bouffe) et discute des relations avec l'Amicale et les autres sections, des entraînements, des inscriptions, de l'organisation des tournois et fêtes... Le nombre de membres pour le bureau n'est pas exhaustif et nous serions ravis d'accueillir d'autres bénévoles pour faire tourner cette section et lui donner plus de convivialité (surtout que certains vont partir...).

### Les créneaux

Comme vous avez pu le remarquer, la section badminton a la chance, de part le fait d'être propriétaire de ces locaux, de bénéficier de nombreuses heures dans la semaine.

Trois créneaux sont cependant spécifiques et dédiés aux personnes inscrites dans ces catégories : le lundi de 20h30 à 22h30 (**compétition ou championnat**) = personnes d'un bon niveau envisageant (ou non) de pratiquer le badminton en compétition, le mardi de 20h30 à 22h30 (**débutants ou loisirs**) = personnes débutantes ou souhaitant pratiquer le badminton comme sport de loisirs tout en suivant un entraînement dirigé, le mercredi de 18h30 à 20h30 = **jeunes** de 9 à 18 ans.

Les créneaux du mercredi et vendredi soir (20h30 à 22h30) sont accessibles à tous, sauf les soirs de championnat départemental où, pendant la première moitié de la soirée, la priorité est donnée aux matchs joués entre notre club et le club invité. Ces soirées sont en principe, sauf oubli de la part du capitaine d'équipe, signalées sur la porte du cours.

Les autres créneaux du samedi (12h30 - 14h30) et du dimanche (20h30-22h30) sont accessibles à tous, même aux jeunes.

La catégorie dénommée **libre**, qui regroupe une quinzaine de personnes, n'a accès qu'aux créneaux sans entraîneur (mercredi et vendredi quand disponibles, samedi, dimanche).

La salle **reste accessible toute l'année** (avec parfois utilisation de cartes magnétiques voir ci-après) sauf exception jours fériés. Environ quarante-cinq semaines sont donc disponibles pour exercer à fond votre désir de badminton, la priorité étant donnée les autres semaines aux animations du club, la cohabitation sous forme d'amicale nous conduisant à céder certains créneaux aux adhérents du tennis pour qu'ils

puissent organiser leurs propres tournois (dont deux importants en début d'année : septembre, tournoi seniors ; octobre/novembre, tournoi vétérans ; juin, tournoi de la famille) et championnats. Le tennis en retour nous permet d'organiser, en dehors de nos créneaux habituels, trois à quatre fois par an des tournois (homologués ou internes = le premier tournoi d'accueil des nouveaux en octobre).

### Les entraînements

Quatre entraîneurs se succèdent pendant ces différents créneaux :

- le lundi tous les quinze jours **Franck HÉBERT**, emploi-jeune partagé avec le club de la Chapelle-sur-Erdre, et figurant quand même parmi les 100 meilleurs joueurs français (A1),
- le mardi pour les débutants tous les 15 jours, **un entraîneur bénévole** de l'Amicale Don Bosco (Olivier MÉTAYER).
- tous les mercredi pour les jeunes, entraîneurs bénévoles (Pascal PARIZEL et Christophe LUCAS pour les plus jeunes, Nathalie HUET et Jean-Michel HANNIER pour les plus grands).

Ils sont tous à votre disposition et surtout prêt à s'adapter à votre niveau d'exigence en ce qui concerne les cours, donc n'hésitez pas à leur faire part de vos remarques (constructives). L'équilibre financier fragile de la section ne nous permet pas de contractualiser tous les entraîneurs, c'est pourquoi nous vous demandons d'être moins exigeants vis-à-vis des bénévoles, en particulier en ce qui concerne leur disponibilité horaire.

### La carte magnétique

Une carte magnétique est nécessaire pour accéder au club en principe à partir du départ des hôtes (20h15) et surtout le dimanche soir et pendant les périodes de vacances scolaires. La demande de carte magnétique se fait auprès d'un des membres du bureau, de préférence la trésorière. 8 € de caution vous sont demandés (liquide ou chèque) qui sont encaissés mais qui peuvent vous être remboursés contre restitution de la carte lors de votre départ du club. À cette carte est joint un code personnel qu'il vous faut composer à la petite porte d'entrée (fond du couloir après les cours de badminton) après avoir introduit votre carte dans le système de repérage. Cette carte est nominative et ne peut être prêtée ou échangée sans engager la responsabilité de son propriétaire. Chaque utilisation est contrôlée par informatique et permet d'engager la responsabilité du propriétaire en cas de manquement aux règles de l'Amicale. Si vous la perdiez en cours d'année, contactez nous au plus vite pour que nous puissions la désactiver et empêcher qu'elle soit utilisée à mauvais escient.

**Nous rappelons que seuls les joueurs adhérents de la section sont autorisés à jouer pendant les créneaux. Tout adhérent qui amènerait, sans l'autorisation expresse des dirigeants, une personne extérieure à la section badminton sera tenu responsable de ses gestes et éventuels dommages qu'il sera susceptible de causer. Les dirigeants de la section ainsi que de l'Amicale ne pourront en aucun cas être tenus responsables des blessures ou négligences causées par cette personne hors légalité. L'adhérent qui aura enfreint cette règle sera susceptible de se voir résilier du club sans qu'il puisse réclamer tout ou partie du remboursement de son adhésion.**

### Remontage des terrains et fin de soirée

Le tennis étant l'occupant principal de ces lieux, nous devons chaque soir démonter le filet de tennis avant de monter nos propres terrains. Nous vous demandons de prendre le plus grand soin de ce filet en ne le traînant pas trop par terre et surtout en vous assurant lors du remontage que **le câble métallique soit correctement passé dans les poulies des deux côtés**. Il faut aussi remettre les supports métalliques et la manille du milieu. Nous vous demandons aussi de ranger correctement nos propres poteaux et de ne pas oublier de remettre les filets dans notre coffre dans le couloir. **Il est de plus indispensable de ne pas partir avec la clé du coffre** (Moyenne de 2 clés perdues par la saison !!!) **et surtout de la ranger**. De même, lorsque vous utilisez des volants plumes, veillez à ramasser celles que vous avez laissées sur le cours, si ce n'est pas à vous que les réflexions sont faites par les autres utilisateurs, les bénévoles les encaissent pour vous.

Enfin quand vous êtes les derniers à partir, n'oubliez pas de fermer le verrou non seulement du cours n°3 mais assurez vous aussi que les cours n°2 et 1 sont fermés, ainsi que toutes les lumières éteintes. Il en va de la sécurité de l'Amicale. De même qu'il faut vérifier la fermeture de la porte de sortie.

### **Affichage**

Plusieurs panneaux d'affichage sont à notre disposition en face des cours de badminton. Les informations les plus importantes (tournois internes, soirées, sorties VTT...) sont affichées régulièrement sur la porte du cours n°3 (**A VOUS DE LIRE** et de vous inscrire). Les autres tableaux comportent, de gauche à droite, des généralités sur la section et les magazines que nous recevons, les annonces des tournois homologués et des stages, les informations concernant le championnat, les photos de nos tournois et soirées, et des informations sur le règlement ou l'entraînement.

A ce propos, Nathalie HUET, Juge-Arbitre du club, est à votre disposition pour tous renseignements concernant le règlement ou pour vous fournir le guide très complet du badminton (300 pages de texte). Des formations régulières concernant l'arbitrage ou le juge-arbitrage sont dispensées par la ligue et nous serions ravis que d'autres personnes puissent avoir le titre d'arbitre ou de juge-arbitre.

### **Tee-shirts**

L'Amicale Don Bosco a encore à sa disposition des tee-shirts à l'effigie de la section. Ils sont disponibles en noir, blanc et gris chiné. Leur prix de vente, 10 €, doit permettre de payer une partie de l'entraîneur, les volants pour les équipes de championnat et d'organiser quelques soirées festives et goûters.

### **Renouvellement licence**

L'adhésion au club est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août. Les renouvellements d'adhésion se déroulent en principe vers la fin août ou le début septembre, avec des **pré-inscriptions préférables dès le mois de juin**. Les demandes étant très nombreuses, les "anciens" ne restent prioritaires dans leur inscription que jusqu'au 15 septembre donc penser bien à renouveler, avec un dossier complet (fiche d'inscription + certificat médical + photo + chèque + 3 enveloppes timbrées), avant cette date fatidique.

**BONNE ANNEE de BADMINTON**